

N° de résolution  
ou annotation

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton, tenue le 6 juillet 2020 à 19h30.

Sont présents : Mmes Chantale Thivierge et Patricia René conseillères, MIM. Alexandre Dubuc-Ringuette, Michel Champagne et Louis Tapp conseillers, formant quorum sous la présidence de Mme Francine Drouin, mairesse suppléante. Est également présent M. Alain Paré, directeur général et secrétaire de l'assemblée.

### **1. MOT DE BIENVENUE**

Madame Francine Drouin, mairesse suppléante, adresse le mot de bienvenue.

### **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2020
4. Adoption des comptes de juin 2020
5. Dépôt du rapport budgétaire du second trimestre se terminant le 30 juin 2020
6. CPTAQ : demande de Québec Central
7. Camp de jour : autorisation de deux sorties à l'été 2020
8. Fauchage et débroussaillage : halte routière et étangs aérés
9. Embauche d'un préposé aux espaces verts propriété de la municipalité
10. Tonte de la bande de gazon : demande de la CSM
11. Travaux publics :
  - 11.1 Achat d'abrasifs (pierres ½) pour la saison hivernale : appel d'offre sur invitation
  - 11.2 Nettoyage des drains de fondation
  - 11.3 Concassage de 5 000 T.M. à 4,50 \$ la T.M.
  - 11.4 Tamisage de 5 000 T.M. à 3,50 \$ la T.M.
  - 11.5 Changement de ponceaux (rang 7 et rang 8)
12. Comité des élu(e)s
13. Affaires nouvelles
14. Demande d'utiliser la patinoire pour activités de zumba
15. Correspondance de la mairesse
- 14.1 Annulation de la fête des couleurs
- 14.2 Rappel d'une séance extraordinaire du lundi 13 juillet 2020 à 19h
15. Période de questions
16. Levée de l'assemblée

2020-07-118

**IL EST PROPOSÉ** par M. Michel Champagne et résolu unanimement, d'adopter l'ordre du jour. **Adopté.**

2020-07-119

### **3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 1<sup>er</sup> JUIN 2020**

**ATTENDU QUE** tous les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2020 au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance ;

**ATTENDU QUE** tous les membres du Conseil affirment en avoir fait lecture.

**CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Michel Champagne et résolu unanimement, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2020. **Adopté.**

### **4. ADOPTION DES COMPTES DE JUIN 2020**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton doit payer mensuellement l'ensemble des factures reçues, et qu'elle dispose des argentés nécessaires à l'acquittement de ces factures ;

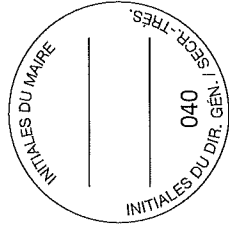
**ATTENDU QU'**un montant de 191 267,96 \$ est déboursé à même le fonds général ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Michel Champagne et résolu unanimement, d'entériner le paiement des comptes du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2020 inclusivement, pour un montant de 191 267,96 \$. **Adopté.**

2020-07-120

### **5. DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE DU SECOND TRIMESTRE SE TERMINANT LE 30 JUIN 2020**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport budgétaire du second trimestre se terminant le 30 juin 2020.



N° de résolution  
ou annotation

## 6. CPTAQ : DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ PAR LE MINISTÈRE DE TRANSPORTS DU QUÉBEC

**ATTENDU QUE** la Municipalité a pris connaissance de la demande qui sera présentée à la CPTAQ par le ministère des Transports du Québec concernant les lots suivants :

- 5 424 019 de 4,44000 hectares;
- 5 424 020 de 0,25533 hectares;
- 5 424 021 de 0,08677 hectares, et
- 5 424 022 de 4,63000 hectares;

**ATTENDU QUE** ces lots, propriétés du ministère des Transports du Québec, sont situés dans la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton ;

**ATTENDU QUE** l'autorisation demandée s'inscrit dans le projet de réhabilitation du Chemin de fer Québec Central;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, que la Municipalité recommande à la CPTAQ l'acceptation de la demande d'autorisation qui lui est adressée par le ministère des Transports du Québec. **Adopté.**

2020-07-121

## 7. CAMP DE JOUR : AUTORISATION DE DEUX SORTIES RÉCRÉATIVES À L'ÉTÉ 2020

MM. Alexandre Dubuc-Ringuette et Louis Tapp se retirent des discussions pour ce point.

**ATTENDU QUE** dans sa programmation des activités du camp de jour, l'équipe d'animation a planifié deux sorties récréatives au cours de l'été : une journée au camping Soleil de Kinnear's Mill et une journée à la base plein air du Mont Radar à Saint-Sylvestre ;

2020-07-122

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, de défrayer le coût de transport par autobus pour ces deux sorties du camp de jour à l'été 2020. **Adopté.**

## 8. FAUCHAGE ET DÉBROUSSAILLAGE : HALTE ROUTIÈRE ET ÉTANGS AÉRÉS

**ATTENDU QUE** les terrains situés à la halte routière et aux étangs aérés doivent être fauchés en juillet et en septembre, et que le terrain aux abords des étangs aérés doit être débroussaillé une fois pendant l'été.

2020-07-123

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Michel Champagne et résolu unanimement de confier ces travaux à M. Gaston Cloutier au montant de 650 \$. Ce montant inclus la main d'œuvre, l'équipement et l'essence. **Adopté.**

## 9. EMBAUCHE D'UN PRÉPOSÉ AUX ESPACES VERTS

**ATTENDU QUE** M. Donald Beatie a signifié son départ définitif à titre d'employé à l'entretien des espaces verts des terrains municipaux situés en milieu urbain;

**ATTENDU QUE** le poste a été offert à tous les employés syndiqués et qu'aucun d'eux n'a signifié son intérêt à remplir cette fonction;

**ATTENDU QU'** à la fin de la période d'affichage, la candidature de M. Mario Boulet a été retenue.

2020-07-124

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Patricia René et résolu unanimement d'embaucher M. Mario Boulet au poste de préposé aux espaces verts. **Adopté.**

## 10. TONTE DE LA BANDE DE GAZON : DEMANDE DE LA COPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ MUNTISERVICES (CSM)

**ATTENDU QUE** la CSM a adressé une demande à la municipalité visant à tondre une petite parcelle de terrain longeant le restaurant (façade de la rue Saint-Pierre);

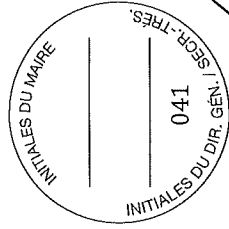
**ATTENDU QUE** la mission de la CSM s'inscrit dans l'offre de services de proximité à la population de Saint-Pierre.

2020-07-125

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Alexandre Dubuc-Ringuette et résolu unanimement, d'acquiescer à la demande de la CSM, et qu'en contrepartie la CSM s'assure que l'espace décrit soit exempt de tout encombrement lors de la tonte. **Adopté.**

## 11. TRAVAUX PUBLICS

Par l'entremise du directeur général, le chef d'équipe du service des travaux publics de la municipalité formule les demandes suivantes :



**11.1 ACHAT DE 500 T.M. D'ABRASIFS (PIERRES ½) POUR LA SAISON HIVERNALE : APPEL D'OFFRE SUR INVITATION**

**IL EST PROPOSE** par M. Michel Champagne et résolu unanimement, d'autoriser en appel d'offre sur invitation pour l'achat de 500 tonnes métriques d'abrasifs (pierres ½) en prévision de la prochaine saison hivernale. **Adopté.**

2020-07-126

**11.2 NETTOYAGE DES DRAINS DE FONDATION ET PUISARDS**

**IL EST PROPOSE** par M. Michel Champagne et résolu unanimement, d'autoriser le nettoyage des drains de fondation et des puisards du réseau urbain. Le nettoyage des puisards devra se limiter qu'à ceux qui le requièrent et après inspection par le service des travaux publics. **Adopté.**

N° de résolution  
ou annotation  
2020-07-127

**11.3 CONCASSAGE DE 5 000 T.M. A 4,50 \$ LA T.M.**

**IL EST PROPOSE** par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, d'autoriser le concassage de 5 000 T.M. de résidus appartenant à la municipalité situés à la gravière municipale, et que ce mandat soit confié à H. & N. Nadeau au coût de 4,50 \$ la T.M.. **Adopté.**

2020-07-128

**11.4 TAMISAGE DE 5 000 T.M. A 3,50 \$ LA T.M.**

**IL EST PROPOSE** par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, d'autoriser le tamisage de 5 000 T.M. de produits appartenant à la municipalité situés à la gravière municipale, et que ce mandat soit confié à H. & N. Nadeau au coût de 3,50 \$ la T.M.. **Adopté.**

2020-07-129

**11.5 CHANGEMENT DE DEUX PONCEAUX AUX RANG 7 ET 8**

**IL EST PROPOSE** par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, d'autoriser l'achat d'un ponceau de 24 po de diamètre par 40 pieds long (rang 7), et de 30 po de diamètre par 40 pi long (rang 8). Les montants autorisés maximum sont respectivement de 1 588 \$ et de 2 300 \$ taxes en sus. Deux soumissions seront requises, et la direction générale est autorisée à procéder à l'achat selon le plus bas soumissionnaire.

2020-07-130

**12. COMITES DES ELU.E.S**

Rien à partager.

**13. AFFAIRES NOUVELLES**

**13.1 DEMANDE D'UTILISER LA PATINOIRE ET LE CHALET DES LOISIRS POUR DES COURS DE ZUMBA**

**IL EST PROPOSE** par Mme Patricia René et résolu unanimement, d'autoriser Mme Samanta Thivierge à utiliser la patinoire et les installations du chalet des loisirs pour la tenue de cours de zumba un soir par semaine au cours de la période estivale. **Adopté.**

2020-07-131

**14. CORRESPONDANCE DE LA MAIRESSE SUPPLEANTE**

**14.1 ANNULATION DE LA FEEIE DES COULEURS 2020**

Mme Francine Drouin fait lecture de la lettre du Comité des organismes annonçant l'annulation de l'édition 2020 de la Féeie des couleurs.

**14.2 BALLE-MOLLE**

Les activités de balle-molle pour le 4 à 7 ans et pour les plus de 8 ans débiteront le 14 juillet pour se terminer le 25 août prochain. Mme Sandy Cloutier et M. André Cliche ont à nouveau accepté d'agir à titre d'entraîneurs, et M. Samuel Laflamme veillera quant à lui à tracer les lignes de délimitation de la zone de jeu.

**15. PERIODE DE QUESTION** Aucune.

**16. LEVEE DE L'ASSEMBLEE.**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par M. Alexandre Dubuc-Ringuette et résolu unanimement, que la séance soit levée à 20h05. **Adopté.**

2020-07-132

«Je, Francine Drouin, mairesse suppléante, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.»

---

Francine Drouin, mairesse suppléante

---

Alain Paré, directeur général et secrétaire-trésorier